



Le Togo a entamé, depuis quelques années, un programme d'assainissement des finances publiques dans le cadre d'une meilleure gestion budgétaire. Des actions ont été mises en œuvre afin d'assurer la maîtrise des dépenses tout en veillant à leur qualité, de renforcer le dynamisme de l'économie et d'améliorer les ressources budgétaires. Ces réformes ont permis d'enregistrer des avancées significatives notamment une accélération du rythme de croissance de l'économie sur la période 2017-2019, une hausse des recettes fiscales et une maîtrise du déficit budgétaire.

Dans le souci de renforcer la gestion budgétaire, le Togo s'engage à élaborer un rapport annuel sur l'analyse des risques budgétaires. Le document de la déclaration des risques budgétaires présente les principaux risques budgétaires ainsi que les mesures de mitigation de leurs éventuelles incidences. Ces risques touchent notamment le cadre macroéconomique, la mobilisation des ressources, la gestion de la dette publique et d'autres domaines de l'activité économique. [Lire le document de la Déclaration des risques budgétaires 2021](#)